

# Amiens : Islamistes, Insoumis et Syndicat de la Magistrature unis contre la Police

A l'heure où la France connaît une crise sécuritaire grave sur plusieurs fronts, et où les forces de l'ordre sont sollicitées jusqu'à épuisement du fait d'un manque cruel d'effectifs, une conférence intitulée « police partout justice nulle part ? » est organisée à Amiens (80), le 13 juin 2018, à l'initiative d'[ensemble ! 80](#), se présentant comme la branche locale d'un collectif national affilié au Front de Gauche, agissant également aux côtés du Parti Communiste Français et du Parti de Gauche.

ÉTOUVIE / SALLE DES PROVINCES  
**13 JUIN / 18H30**



**ISLAMOPHOBIE ET RACISME  
CONTRÔLES AU FACIÈS  
ÉTAT D'URGENCE  
LIBERTÉS POLITIQUES  
ETC.**



**POLICE  
PARTOUT  
JUSTICE  
NULLE PART ?**

**RENCONTRE AVEC**



Affiche du rassemblement anti-flics d'Amiens prévu le 13/06/2018

A l'affiche : la députée La France Insoumise Danièle Obono, l'ex porte parole du Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF) Marwan Muhammad, et la secrétaire générale du Syndicat de la Magistrature Laurence Blisson.

Au programme de cette joyeuse assemblée : « islamophobie » et racisme, contrôles au faciès, Etat d'urgence, libertés politiques, etc.

Vous l'aurez compris, le discours victimaire visant à inverser les rôles et à distiller une propagande jetant le discrédit sur les forces de l'ordre est le ciment de **l'alliance des islamistes et de l'extrême gauche**.

Cette stratégie élaborée par le trotskiste [Chris Harman en 1994](#), prône une alliance avec les islamistes en vue de construire des groupes sociaux importants, et compenser ainsi la perte de leur électorat suite à la disparition des classes prolétaires.

Cette alliance de l'islamisme et de l'extrême gauche serait moins inquiétante si elle n'était pas soutenue par le corps de la magistrature à travers l'un de ses syndicats, alors que l'indépendance de la Justice est censée garantir l'égalité de tous les justiciables devant la Loi.

Pour mémoire, Laurence Blisson, secrétaire générale du Syndicat de la Magistrature annoncée à cette réunion, estimait dans une intervention télévisée du 14/05/2018, que l'expulsion ou la rétention des individus fichés pour radicalisation islamiste serait « mettre en danger notre démocratie » :

*Fichés S : Pour Laurence Blisson, secrétaire générale du syndicat de la magistrature, les placer en rétention ou les expulser serait "mettre en danger notre démocratie". Une majorité de français doit donc être éligible pour figurer sur le "mur des cons"... ([#cdanslair](#) 14.05.2018) [pic.twitter.com/utcQL5kqZr](https://pic.twitter.com/utcQL5kqZr)*

– Sébastien JALLAMION (@SJallamion) [May 15, 2018](#)

En outre, chacun se souvient de l'affaire du « mur des

cons » ayant défrayé la chronique (un [procès est prévu en décembre 2018](#)), illustrant la mentalité véhiculée par ce syndicat très clairement marqué à gauche. Peu se souviennent sans doute de cet ouvrage publié par le même syndicat et réédité en 2004 intitulé « Vos papiers ! Que faire face à la police ? » avec en couverture un gardien de la paix affublé d'une tête de porc :



Couverture de l'ouvrage  
publié par le Syndicat de  
la Magistrature

Quant à la députée LFI Danièle Obono, pour ceux qui doutent encore de ses positions hostiles à la France, ce coup de gueule d'un « youtubeur » marseillais en est un parfait résumé :

Enfin, concernant l'imposture de Marwan Muhammad et du CCIF, ces interventions de Lydia Guirous et de Sonia Mabrouk permettent d'éclairer l'opinion sur la stratégie poursuivie

par cet islamiste et son organisation affiliée aux Frères Musulmans :

*[#CCIF](#) De plus en plus de femmes courageuses dénoncent les [#islamistes](#) en [#France](#). Bonne chance à ceux qui voudraient les traiter de "fachos" [pic.twitter.com/dxVrLqkxFG](https://pic.twitter.com/dxVrLqkxFG)*

*– Sébastien JALLAMION (@SJallamion) [April 9, 2017](#)*

**En résumé, la réunion organisée le 13/06/2018 dans le quartier Etouvie à Amiens illustre parfaitement d'où vient la présomption de culpabilité qui pèse sur les forces de l'ordre, en dépit des plus élémentaires réalités : de la propagande islamo-gauchiste !**

Sur le terrain, il est de plus en plus fréquent de voir des individus mis en cause dans des procédures pénales crier au « racisme » afin de tenter d'échapper à leur responsabilité. Ce fantasme d'une paisible population issue de l'immigration persécutée par des méchants policiers blancs devrait pourtant faire bondir l'ensemble des acteurs confrontés aux réalités quotidiennes.

Faut-il rappeler les récents incidents au cours desquels des hordes de racailles s'en sont pris gratuitement aux forces de l'ordre ? Qui ne se souvient pas des [policiers brûlés dans leur voiture à Viry-Chatillon](#), ou de cette femme [policière projetée au sol et rouée de coups à Champigny](#) ? Ces seuls exemples sont hélas très loin d'être exhaustifs.

Par ailleurs, lorsque ce sont les pompiers qui sont pris pour cible dans nos quartiers, est-ce parce qu'ils portent secours « au faciès » ? Est-ce parce qu'ils seraient « racistes » ? Ou est-ce simplement parce qu'ils représentent un service public français ?

La Justice, lorsqu'elle finit (malgré elle ?) par condamner des individus à une peine d'emprisonnement ferme et

exécutable rend-elle des décisions « au faciès » ? Je mets pourtant quiconque au défi de constater la composition de la population carcérale en France, en dépit de l'interdiction d'effectuer des statistiques en la matière. Le « mâle blanc », pour paraphraser le président de la République et la ministre de la Culture, n'y est pas majoritaire. Est-ce à dire que les juges sont « racistes » ?

Bien sûr, il y aura toujours des voix pour venir vous expliquer que c'est lié à la précarité, qu'il existe des catégories plus pauvres et donc plus tentées par la délinquance, en particulier parce qu'elles sont discriminées... Du vent.

L'éducation est la première cause de dérive. Celle des parents, bien entendu, mais aussi celle de l'École, qui par son enseignement nourrit le rejet de notre civilisation, sur fond de culpabilisation générale. La seconde est le sentiment d'impunité favorisant le passage à l'acte, induit par le laxisme judiciaire qui fait de la France le seul pays au monde où l'on peut être interpellé des dizaines de fois pour des délits punis d'une peine d'emprisonnement sans jamais aller en prison. Enfin, l'islamisme prospère sur ce terreau en trouvant au sein de cette population – qui nous déteste – l'opportunité de recruter des troupes fraîches, encouragés par des élus qui voient là une opportunité d'acheter la paix sociale.

Ainsi, par pur clientélisme, le colloque organisé à Amiens ne peut que **nourrir et justifier la rancœur** de ceux qui ont décidé de vivre en s'affranchissant des règles de la République, en désignant pour responsables ceux qui sont en charge de veiller au respect des Lois.

Tout ce beau monde rêve de révolution, en feignant d'ignorer que leur idéologie est précisément la cause de l'explosion des violences urbaines et de l'islamisation de pans entiers de notre territoire, à tel point qu'il est aujourd'hui

illusoire d'envisager le rétablissement de l'ordre sans une intervention militaire, la police étant devenue parfaitement impuissante, du fait des instructions données [de lever le pied](#) et de l'absence de suivi judiciaire.

Que ceux qui en doutent aillent voir ce qu'il se passe dans les quartiers nord de Marseille (pour ne citer que cet exemple), si toutefois ils peuvent y pénétrer. Vu que c'est peu probable, je me contenterai de les inviter à visionner cette vidéo rendue publique par Samia Ghali (sénatrice PS des Bouches du Rhône) le 22/05/2018 lors d'une intervention sur CNews :

*Violences à Marseille – La vidéo choc de Samia Ghali sur [@CNEWS pic.twitter.com/WsBBDgMFzg](#)*

*– Punchline (@punchline) [May 22, 2018](#)*

Apprendre à résister à la propagande et à raisonner par soi-même est le meilleur moyen de comprendre à quoi sont confrontées les forces de l'ordre au quotidien, sachant qu'il y a des quartiers où procéder à un contrôle d'identité (dont les conditions, rappelons-le, sont clairement définies par la Loi et justifiées par procès verbal dès lors qu'il donne lieu à une procédure) rend statistiquement improbable de ne pas être confronté à une personne que les militants de gauche qualifient eux-mêmes de « racisée ».

**Sébastien Jallamion**